



travaillermieux.gouv.fr

publié le **20/09/2009**, vu **2615 fois**, Auteur : [Michèle BAUER, Avocat Bordeaux](#)

A la suite des suicides à France Télécom, le gouvernement a mis en ligne un site pour les salariés: travailler-mieux.gouv.fr, un site dédié à la sécurité au travail.

Les professions y sont indiquées et les risques encourus. Ainsi, une secrétaire est exposée au risque de chutes, coupures, chocs, troubles musculo squelettiques et d'autres risques liés aux lieux de travail: chutes et chocs (sols encombrés, défaut de matériel d'accès au haut des armoires, encombrement des bureaux, passages trop étroits) ; défaut d'éclairage ; locaux confinés ; climatisation des locaux défectueuse ; pollution de l'air, en lien avec les ateliers de production (...).

Des conseils aux employeurs pour la prévention sur les différents risques psychosociaux sont en ligne également.

Il est dommage que ce soient les suicides à France Télécom qui aient poussé le gouvernement à s'intéresser à cette question qui n'est pas nouvelle (voir entre autre [le rapport Nasse Légeron, rendu en 2008](#)).

Pour ce qui est de France Télécom, Xavier DARCOS a reçu le Président de l'entreprise et l'a insisté à prendre des mesures contre ces suicides.

Ce dernier a pris trois mesures immédiates: gel de la mobilité des salariés jusqu'au 31 octobre, mise en place d'un numéro vert pour les salariés et de soutien psychologique pour les salariés les plus fragiles.

Le ministre du Travail a demandé au président de l'entreprise d'engager des négociations avec les représentants du personnel pour transcrire, dans les meilleurs délais, l'accord national interprofessionnel de 2008 sur le stress au travail. Il souhaite également que France Télécom se dote d'une véritable stratégie pour aider les salariés à s'adapter aux transformations de l'entreprise.

On pourrait presque comparer les suicides dans les entreprises aux suicides en prison: ils permettent de parler des conditions de travail dans les entreprises ou des conditions de détention... jusqu'aux prochains suicides.

Comme pour la prison, les préconisations sont insuffisantes: quelles sont les mesures d'aides aux salariés que le gouvernement demande aux employeurs de mettre en place, est-ce qu'il suffit d'un numéro vert pour mettre fin au mal être des salariés ? De même le gel des mutations jusqu'au 31 octobre 2009 ne ressemble-t-il pas aux pyjamas jetables des prisons ?

Comme l'indique Christophe Dejours, psychanalyste: *Il faut rompre avec les modèles d'évaluation (...) et repenser le travail à partir du travail collectif : c'est la question de la coopération et des instruments d'analyse du travail collectif. Puis, il ne faut plus mesurer le travail mais entrer dans la matérialité du travail. Enfin, c'est possible, puisque je l'ai fait dans un certain nombre d'entreprises. Quand on fait ce changement de cap, ce n'est pas qu'une catégorie particulière qui souffre, c'est tout le monde. Car c'est un réel changement de posture. Mais une fois que le mouvement est lancé, les gens vont beaucoup mieux.*

[Voir article LE MONDE: si on ne repense pas le travail, il faut s'attendre à pire que des suicides.](#)